

LETTRE AU PERE NOEL

Si vous avez de 3 ans à 10 ans, le moment est venu de faire votre lettre au Père Noël.

Comme chaque année, la boîte aux lettres sera installée devant l'hôtel de ville à partir du 1er décembre.

Cette année encore, le Père Noël ne prendra en compte que les lettres manuscrites décorées avec vos dessins réalisés avec des feutres, crayons de couleurs ou peinture. Les lettres constituées de collage seront éliminées.

N'oubliez pas de mettre au dos de vos dessins : prénom, nom de famille, adresse et téléphone de vos parents.

Le courrier sera relevé tous les jours, et transmis au père Noël.

Quatre lettres : 2 parmi celles des filles et 2 parmi celles des garçons seront tirées au sort le 16 décembre, Les heureux élus se verront remettre un cadeau, par le Père Noël, le vendredi 18 décembre à l'hôtel de ville.

.

En attendant, à vos coloriages et surtout soyez sages !

